

THÈME : Médecine Traditionnelle Chinoise (massage et exercices)

Cette fiche fait suite à celle consacrée à la MTC. Les informations redondantes ne seront pas reprises.

Etat des lieux

Il existe des formations de massage qui rentrent en concurrence avec la profession de masseur kinésithérapeute. Il faut répéter la spécificité des techniques thérapeutiques chinoises qui les placent dans un contexte particulier qui ne permet pas de les comparer avec les équivalents professionnels occidentaux. Ce sont deux situations administratives qui ne sauraient se recouper.

Les exercices sont représentés par les qigong et le taiji quan.

Les qigong représentent de très nombreuses situations qui peuvent être pratiquées par des thérapeutes pour l'usage qui est le leur ou par des praticiens d'activités corporels. Il en est de même pour le taiji quan. Ce dernier, tout particulièrement, peut faire l'objet d'un diplôme fédéral ou d'état. Or, là encore, le mode traditionnel de transmission des savoirs corporels est peu compatible avec la normalisation inhérente à un diplôme national ou international.

Débat en cours et analyse critique

Ces pratiques peuvent être dangereuses si elles sont pratiquées de façon intensive, ce qui est très rares et même improbable compte tenu de la mentalité occidentale. Par contre, associées à des pratiques sectaires, elles peuvent se montrer redoutables. Dans ce cas, c'est la pratique sectaire qui est dangereuse et non l'activité. Il faut donc se montrer attentif mais non obsessionnel.

Ces pratiques ne sont pas exclusivement médicales et pourraient ne pas être concernées par le programme santé, sauf en ce qui concerne le chapitre de l'éducation à la santé.

Des apports pourraient être envisagées à partir des

Position officielle des Verts sur ce sujet

Voyons le chapitre contenu dans le programme des Verts : « Développer l'éducation pour la santé et pour un bon usage des soins en s'appuyant sur les Comités Régionaux d'Éducation pour la Santé (CRES) et leur réseau national, et engager une dynamique de coordination entre les dispositifs institutionnels spécialisés (PMI, Santé Scolaire, Médecine du Travail) et de complémentarité avec l'ensemble des personnels des secteurs de la santé. »

On voit qu'il n'y ait pas question du travail physique et en particulier du rôle des professionnels d'activité corporelle, professeurs d'éducation physique et autres. D'où la nécessité d'une transversalité avec le domaine scolaire. Les deux textes réglementaires des missions générales de l'école et plus particulièrement de l'éducation physique à l'école offrent des pistes de réflexion.

«La lutte contre les inégalités passe également par le dépistage des handicaps. Ce dépistage entrepris dès l'école maternelle est une obligation essentielle. Le service de santé scolaire, en liaison avec les services de protection maternelle et infantile, y joue un rôle central avec

l'ensemble de l'équipe éducative, les médecins de famille, les services sociaux compétents et tous ceux qui sont susceptibles de contribuer à cette action.

La formation des élèves dans le domaine des sciences de la vie, l'éducation pour la santé et la prévention des agressions et des consommations nocives doivent également constituer une préoccupation pour les parents d'élèves, l'équipe éducative et le service de santé scolaire. Le projet d'établissement peut fournir un cadre à leur action. Une priorité dans l'attribution des moyens sera accordée aux établissements des secteurs les plus défavorisés. Les initiatives locales et départementales seront encouragées. Par ailleurs, la formation des personnels enseignants tiendra compte des aspects sanitaires et sociaux de l'action éducative. » Rapport annexé à la loi d'orientation de 1989.

Dans les programmes de 6^{ème} du 14/06/96 :

« *L'EPS vise chez tous les élèves :*

- *le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices,*
- *l'acquisition, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques*
- *l'accès aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique »*

Prise de position proposée par la commission

Il serait peut être opportun d'être prudent dans la reconnaissance des diplômes, car, il y a un risque de cautionner des formations qui ne relèvent en aucun cas d'un mode traditionnel. En outre, certains groupes ont recherché, en s'associant avec des universités chinoises, à rendre incontournable leur réseau d'influence, car ces écoles ont également constitué des groupement de thérapeutes.

Nous ne devons jamais oublier que tous ces groupes se livrent une bataille destinée à prendre le contrôle de la profession. Les fondateurs des écoles voyant là l'occasion d'une reconnaissance prestigieuse. Cette remarque est valable pour toutes les médecines non conventionnelles.

Nous devrions sans doute également concevoir les conditions des reconnaissances des médecines non conventionnelles, ainsi que les conséquences de leur intégration au système de santé.

Dans le cadre des considérations générales, nous devrions également prévoir d'organiser la continuité des soins, que ce soit pour les urgences, l'hospitalisation, ou l'incarcération en particulier préventive.

Les acteurs de la société impliqués dans ce débat

Il existe deux groupements professionnels pour la MTC

L'UFPMTC émanation de l'école ChuZhen

La FNMTC qui a une vocation moins partisane.

Il existe aussi un syndicat de médecins davantage dédié à l'exercice de l'acupuncture, l'AFA

Nous ne devons pas exclure les associations de patients, mais à ma connaissance, il n'en existe de pas de représentative pour la MTC. Pour l'ensemble des médecines non conventionnelles, nous pouvons nous adresser à l'UNACS.

Rédacteur (s) de la fiche

Christian Portal

(responsable du groupe de travail de la commission santé sur les médecines non conventionnelles)

88 rue de Videlle 78830 Bullion

tél : 01 30 41 93 65

Courriel : christian.portal@laposte.net

Personnes ressources ou expert sur le thème

Patrick Shan, responsable de l'école CEDRE

Xavier Lelièvre thérapeute en MTC

Slogans de campagne